

COMMISSION PRÉVENTION RIVIERA

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2012

HISTORIQUE, MISSIONS ET FONCTIONNEMENT

La commission "drogue" Riviera a été institutionnalisée de façon permanente en 1996 par les dix municipalités de l'ancien district de Vevey qui participaient à son financement annuel à hauteur de Fr. 1.- par habitant. Elle était composée essentiellement de représentants des milieux professionnels concernés par la toxicomanie, sous la présidence d'un représentant des autorités politiques choisi parmi les trois délégués représentant les municipalités. Il s'agissait principalement d'un organisme de soutien et de coordination au niveau du district entre les professionnels et les autorités politiques en matière de prévention et de lutte contre la toxicomanie.

Dès 2000, les actions de prévention soutenues par la commission ont été en s'élargissant, pour s'étendre à d'autres problématiques que la toxicomanie, comme l'alcool ou la violence. Cette évolution s'est faite en parallèle avec la mise en place de commissions de prévention axées sur la jeunesse dans plusieurs communes de la Riviera.

Ces changements ont conduit, en 2001, à la révision du cahier des charges de la commission, rebaptisée "Commission prévention Riviera", en accord avec le nouveau cahier des charges qui établit la compétence de la commission en matière de soutien aux actions de prévention dans un sens très large. En parallèle, une étude confiée au professeur Alain Clémence par la commission fin 2001 a mis en évidence diverses pistes en vue d'une politique régionale de prévention dans la Riviera.

La commission, dont la composition a été modifiée lors de la législature 2002-2006, a redéfini son rôle selon son nouveau cahier des charges et fonctionne depuis lors comme un organe de concertation, d'information et de collaboration, entre les autorités politiques et les milieux professionnels concernés par la prévention au sens large.

Présidée par un membre d'un exécutif communal en fonction, elle est composée de dix membres, dont quatre représentants des autorités politiques, y compris son ou sa présidente, délégués par les municipalités. Le SAI en assure le secrétariat.

En 2012, la représentation des municipalités a été assurée comme suit :

- Jacqueline Pellet, présidente, conseillère municipale à Montreux,
- Etienne Rivier, membre, conseiller municipal à Vevey,
- Bernard Schär, membre, conseiller municipal à Corsier,
- Christine Winkler, membre, conseillère municipale à Blonay.

La commission compte en outre des représentants permanents issus des milieux professionnels du social (services sociaux, animation jeunesse, AACTS), de l'éducation (établissements scolaires), de la justice (autorité judiciaire) et de la sécurité (Police Riviera). Les représentants d'autres institutions telles que UAS, AEMO, médiation scolaire, Appartenances, sont invités ponctuellement selon les sujets à traiter.

Il convient encore de signaler que les membres de la commission participent depuis 2011 aux séances du Conseil régional de prévention et de sécurité (CRPS), mis en place par le canton à l'échelle du district et présidé par Mme Florence Siegrist, préfet.

ACTIVITÉS 2012

La commission s'est réunie à trois reprises en 2012, en mars, juillet et novembre. Son rôle consistant plus particulièrement à favoriser les actions de prévention menées dans la région par le biais de l'attribution de subventions, elle a accordé son soutien aux projets suivants:

- « PrévRiv12 » :

Dans la continuité des années précédentes, le service de jeunesse de Vevey, en partenariat avec le Groupe coordination alcool Riviera, la FVA (Fédération vaudoise contre l'alcoolisme) et Police Riviera a mis en place des actions ponctuelles, durant l'été, visant à prévenir les risques liés à une consommation excessive d'alcool et aux incivilités qui en découlent. Une équipe composée d'animateurs, d'éducateurs de proximité et de jeunes « pairs » est allée à la rencontre des jeunes afin de les sensibiliser à la consommation d'alcool et d'autres produits, ainsi qu'à la gestion des déchets. Comme en 2011, l'intervention s'est déroulée au Jardin Doret et a été animée par des jeux et de la musique. Au total, 18 interventions ont eu lieu en soirée durant l'été.

- « Egzeko - Inauguration du skate-park de Jongny » :

Soutenu par l'animateur jeunesse du cercle de Corsier, deux comités de jeunes de la région ont mis en place un concept global de prévention lors de l'inauguration du skate-park de Jongny. Organisée le même jour que le traditionnel bal des promotions, la manifestation s'est déroulée sur un site sans alcool et sans fumée, l'idée étant de proposer un rendez-vous festif sans offre de boissons alcoolisées. Des stands sans alcool étaient proposés, et l'eau du robinet mise à disposition. Des actions complémentaires de promotion d'une alimentation saine (stand de fruits et légumes) et de sensibilisation au tri des déchets ont également été proposées.

- « Bien naître au CIN, bien être » :

Mis en place à l'initiative de l'Etablissement primaire de Vevey, l'objectif de ce projet est d'apporter une réponse au travers d'une activité artistique au nombre toujours plus important d'élèves qui à leur entrée à l'école (CIN – classes enfantines) présente des obstacles au développement des compétences et des connaissances. L'Association "Danse au Cœur" propose une démarche basée sur la danse visant à développer les compétences corporelles, artistiques, relationnelles et intellectuelles des élèves. Le projet consiste à former les 16 enseignants du CIN à la démarche de dite Association, afin qu'ils puissent réaliser un travail de création avec leurs élèves. Prévu sur une durée de trois ans, le projet a démarré en 2011 pour les classes enfantines de première année et s'est poursuivi en 2012. Une représentation des élèves participant au projet a été organisée au Théâtre de Vevey en mai 2012 à l'occasion de la Fête de la danse. Le projet va se poursuivre en 2013.

- « Semaine d'actions contre le racisme – Ensemble dans la diverCité » :

Comme en 2011, la journée de mobilisation mondiale contre le racisme a été marquée par une série d'événements organisés par la Ville de Vevey (Direction des affaires sociales et familiales). Cette année, le projet a consisté à créer des échanges entre les différents groupes de la population par rapport aux thèmes du racisme et de la diversité. La manifestation visait un public large, tous âges confondus, invité à participer au travers d'un concours de T-shirts (propositions de slogans sur le thème de la diversité), de « micros-trottoirs » et d'animations ludiques dans différents quartiers de la ville. Ces éléments ont ensuite formé le fil conducteur de la soirée « Jouons avec nos diverCités », organisée le 23 mars 2012, qui proposait à un public de tous horizons des animations interactives musicales et théâtrales.

- « Départ Est vaudois » :

Le programme « Départ » a été initié en 2004 par le Département de psychiatrie du CHUV suite aux constats des milieux professionnels concernant la situation préoccupante des adolescents consommateurs de substances psychotropes. L'objectif était de mettre sur pied une structure de soutien pluridisciplinaire à l'intention des adolescents, de leur entourage et des intervenants professionnels, afin d'améliorer le dépistage des consommateurs précoces et d'éventuels troubles psychiques liés à la consommation, et de proposer un accompagnement vers des structures adaptées à la prise en charge de ces problématiques. Une première structure a été ouverte en 2008 à Chavannes-près-Renens (Départ Centre), suivie de deux antennes à Yverdon (Départ Nord) et Nyon (Départ Ouest) en 2010. Afin de répondre également aux besoins similaires identifiés dans l'Est vaudois, auxquels la structure centrale ne peut répondre, le Département de psychiatrie du CHUV et la Fondation de Nant ont développé un projet d'implantation d'une antenne Départ Est à Villeneuve pour la région de l'Est vaudois (Riviera et Chablais). La commission a donné son accord de principe à une participation financière à l'aménagement et au fonctionnement de cette antenne pour les deux premières années, à condition toutefois que des démarches visant à obtenir un soutien financier soient également entreprises auprès d'autres organismes et des communes du Chablais et de l'Est vaudois.

- « Jet-service Riviera » :

Comme annoncé en 2011, la commission a pris en charge, à titre exceptionnel, une partie du budget 2012 de Jet-service Riviera, permanence sociojuridique en faveur des jeunes de 16 à 25 ans. Les responsables ont été invités à transmettre leur dossier à la RAS-Riviera pour assurer le financement de la structure à partir de 2013.

Par ailleurs, comme les années précédentes, la commission a cosigné avec la Conférence des directeurs des établissements scolaires de la Riviera une lettre destinée aux parents des élèves de 7^e à 9^e année primaire, les rendant attentifs aux risques liés aux abus d'alcool, ainsi qu'à d'autres risques et interdits illustrés par le « Petit mémento 10-18 ans à l'usage des parents » et la brochure "L'alcool, comment en parler avec les ados".

Signalons également que la commission a pris connaissance avec intérêt du projet de prévention AVEC (Action – Visibilité – Engagement - Cohésion) mis en place par l'animation jeunesse de Montreux en collaboration avec les services de police et de voirie lors du festival de Jazz 2012. Cette action s'est inscrite dans la continuité de l'action PrévJazz, mise en place en 2008 en parallèle à l'action PrévRiv à Vevey. Le concept et les horaires d'intervention ont été adaptés en fonction du bilan tiré des années précédentes, pour une prévention toujours ciblée en priorité sur les risques liés à la consommation d'alcool.

Enfin, la participation des communes pour l'année 2012 a été facturée le 15 novembre 2012, à hauteur de Fr. 1.- par habitant.

BILAN, ÉVOLUTION ET PERSPECTIVES

Cette année encore, il convient de relever la dynamique positive au sein de la commission, au travers des échanges et partage d'expériences, ainsi que la qualité des principaux projets transmis, dont certains sont menés sur plusieurs années.

Par ailleurs, la commission a entamé une réflexion sur la notion de prévention définie dans son cahier des charges, afin de réorienter son domaine d'action et de réflexion. Une première proposition de modification du cahier de charges, élaborée par un groupe de travail restreint, a été discutée au sein de la commission, dont les réflexions sur ce sujet vont se poursuivre en 2013.

Annexe : Comptes 2012

Vevey, le 20 mars 2013 / SYG/jm/nc